

pour la cuisine
pour la pâtisserie

TIP remplace
le **BEURRE**

IL EST AUSSI BON ET
CÔTE BEAUCOUP MOINS CHER

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Hors de l'Europe	1 an, 30.00	6 mois, 18.00	3 mois, 10.00
Autres départements	1 an, 25.00	6 mois, 15.00	3 mois, 8.00
Belgique	1 an, 20.00	6 mois, 12.00	3 mois, 7.00
Union Postale Tarif A	1 an, 15.00	6 mois, 9.00	3 mois, 5.00
Union Postale Tarif B	1 an, 10.00	6 mois, 6.00	3 mois, 4.00

ANNONCES
REDACTION

ROUBAIX: 63 et 71, Grande-Rue, Tél. 24, 9.00 et 19.02. Int. 6.
LILLE: 22, rue de Valenciennes, Tél. 27.
PARIS: 15, boulevard des Capucines, Tél. Louvre 09.40.
MOUScron: 109, rue de la Station, Tél. 8.44.

Les Grands Marques
Français

"PEUGEOT"
"PANHARD"

Tourisme et Véhicules
Industriels

CONCESSIONNAIRES:
G. VENANT
90 et 90 bis
— GRANDE-RUE —
ROUBAIX

Pour la paix sociale

L'émouvant appel en faveur de la paix sociale que le Cardinal Liénart vient d'adresser aux catholiques du diocèse de Lille, à propos de la grève de Roubaix-Tourcoing, est un acte de haute portée morale qui arrive bien à son heure; nous dirons plus, qui était attendu.

Les conflits économiques, parce qu'ils touchent à des questions extrêmement complexes, questions d'intérêts et de prestige, ne peuvent être abordés par les « spectateurs » qu'avec une grande circonspection et un jugement d'une parfaite objectivité. Mais cela ne veut pas dire qu'ils échappent complètement à une observation impartiale et qu'il n'est pas permis de discuter publiquement, sur le forum, leurs causes et leurs effets. Soutenir le contraire, serait méconnaître totalement les droits et les devoirs de l'opinion et de ses dirigeants.

Par dessus tout, quand un conflit social, par son ampleur, sa durée et ses conséquences, intéresse la vie même d'une région, qu'il menace son avenir et qu'il est pour la majorité de ses habitants une source de ruine et de misère, la conscience individuelle — comme la conscience collective — n'a pas besoin d'excuse pour faire entendre, au-dessus de la mêlée des points de vue, des idéités et des disciplines, la voix de la solidarité humaine et de la fraternité chrétienne.

Il n'est personne, dans notre région, qui ne déplore amèrement le développement d'une grève qui atteint l'industrie textile dans ses forces vives et la population ouvrière dans ses moyens d'existence. Il n'est personne qui ne souhaite ardemment que cesse un différend qui, en dehors des ruines matérielles immédiates accumulées pendant plus de six semaines d'arrêt complet des usines, en dehors des indicibles souffrances dont les foyers des travailleurs sont témoins, aggrave les esprits, oppose inutilement des conceptions inconciliables et retarde de plus en plus le rapprochement, indispensable cependant pour la prospérité générale, de toutes les forces de la production.

Il n'est personne qui, exerçant une influence sur ses concitoyens, n'en veuille user pour mettre un terme à une grave et douloureuse situation.

Il appartenait à l'Evêque de Lille, au chef du diocèse, de faire entendre aux catholiques de Roubaix-Tourcoing, patrons et ouvriers, des paroles de paix et de conciliation, des conseils de justice et de charité.

Pour le faire, il a suffi au Cardinal Liénart de s'inspirer des immortels enseignements des Papes, et surtout des lumineuses encycliques de Léon XIII et Pie XI, et de rappeler en quelques mots la doctrine sociale du catholicisme.

Point de solution de force d'où qu'elle vienne, mais une solution de conciliation et de loyal accord entre les parties.

« Aucun catholique, qu'il soit patron ou ouvrier, ne doit se laisser aller à préférer une autre méthode. Aucun ne doit croire à la faillite des procédés justes et charitables pour régler les rapports entre les hommes, sur le terrain professionnel comme sur tout les autres. Car la justice ne réside pas seulement pour chacun dans la légitime défense de ses droits; mais, puisqu'il s'agit d'un accord, elle réclame aussi que, de part et d'autre, on veuille tenir compte mutuellement des difficultés particulières à chacun. Que les patrons envisagent combien l'ouvrier a besoin de son salaire et que les ouvriers n'oublient point la gravité de la crise industrielle. C'est ainsi que l'esprit de charité, en nous faisant penser aux autres en même temps qu'à nous-mêmes, adoucit les rigueurs de la justice et la rend vraiment humaine et chrétienne. »

On ne commente pas de tels préceptes, ils sont la sagesse même. Nous voulons espérer qu'ils seront médités avec profit par tous et que l'« arbitrage moral » du Cardinal Liénart favorisera la solution équitable du conflit actuel, comme autrefois l'arbitrage effectif du Cardinal Manning a mis fin heureusement à la longue grève des dockers de Londres.

LE « JOURNAL DE ROUBAIX »

POST ET GATTY
se sont envolés pour l'Alaska

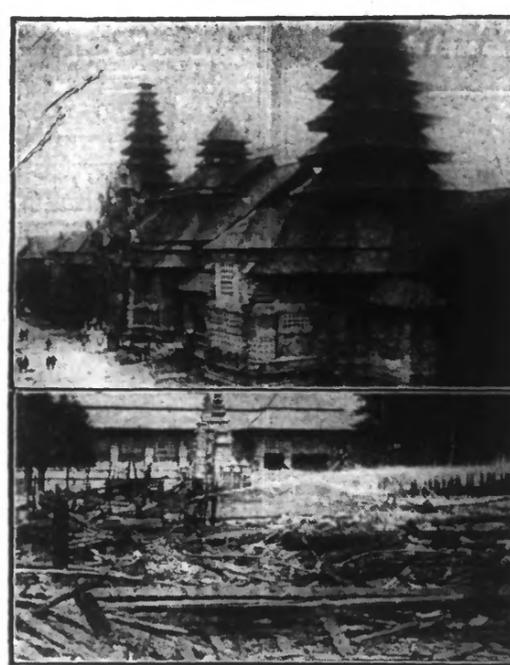
Khabarovsk, 29 juin. — A 17 h., les aviateurs américains Post et Gatty ont effectué le tour du monde. Ils sont envolés de Changhaï à destination de Nome.

Les conditions atmosphériques (tant excellentes, les aviateurs comp-

UNE BANQUE AMERICAINE FAIT UNE FAILLITE DE PLUS D'UN MILLIARD

New-York, 29 juin. — La banque Sternek Trust Co., d'Hoboken, n'a pas ouvert ses portes, hier matin. Le total des dépôts de cette banque s'élevait à 10 millions de livres. On attribue cette faillite à la dépréciation des propriétés foncières.

L'INCENDIE DU PAVILLON NÉERLANDAIS A L'EXPOSITION COLONIALE



LE PAVILLON NÉERLANDAIS, AVANT L'INCENDIE, ET CE QU'IL EN RESTE APRÈS LE SINISTRE (Ph. Keystone.)

LES DIVERGENCES DE VUES entre la France et les Etats-Unis sur la proposition de M. Hoover

Le Conseil des ministres décide de maintenir le texte de sa réponse du 24 juin

Paris, 29 juin. — Le Conseil des ministres s'est réuni ce soir, de 18 h. à 20 heures, pour discuter de l'état des négociations franco-américaines en vue de la mise en application de l'offre du président Hoover pour une suspension générale des paiements internationaux. La durée même de cette délibération en montre suffisamment la gravité.

L'unanimité s'est établie au sein du Cabinet sur la nécessité qui s'impose au Gouvernement français, après le vote de la Chambre, de s'en tenir aux termes de sa réponse du 24 juin.

On connaît les divergences de vues qui séparent Paris de Washington. La France, notamment, propose que les responsabilités obtenues par le moratorium soient utilisées pour l'amélioration du crédit, non seulement en Allemagne mais encore dans les autres pays de l'Europe centrale, en particulier ceux où la suspension des dispositions du plan Young pendait au pourrait créer des troubles financiers ou économiques. Les Etats-Unis, au contraire, voudraient borner leur effort de relèvement à l'Allemagne seule.

La France, d'autre part, réclame avant l'expiration du moratoire d'un an, l'examen des mesures à prendre par l'Allemagne pour la reprise de ses paiements.

Sur ce point capital, on reconnaît pour notre pays, créancier principal du Reich, qu'il ne semble pas que des apaisements aient été fournis tant par les Etats-Unis que par Berlin.

L'offre du président Hoover insiste pour que l'annuité non payée par l'Allemagne de 1931-1932 ne vienne en

réglement que vingt-cinq ans après. Le Gouvernement français, au contraire, avait déclaré dans sa réponse que ce montant deviendrait disponible à la fin de la période d'un an prévue pour la suspension provisoire du plan Young. Il a accepté ce soir, dans un esprit de conciliation, de porter d'un an à cinq ans la durée de remboursement à fixer à l'Allemagne. Mais c'est la seule concession, semble-t-il, que le Conseil des ministres ait cru devoir accepter à son plan primitif sans porter atteinte au droit sacré de la France aux réparations.

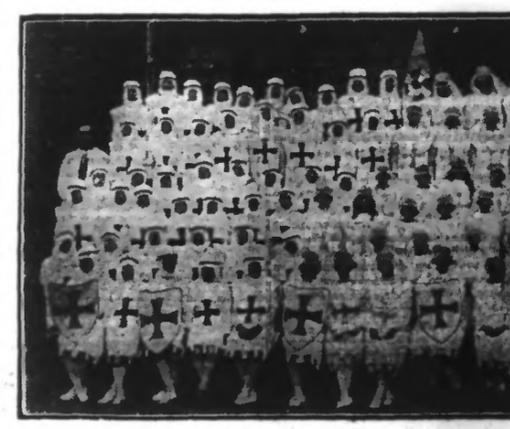
M. PIERRE LAVAL FAIT PART AUX REPRESENTANTS AMERICAINS DE LA DECISION DU CONSEIL DES MINISTRES

A l'issue du Conseil des ministres, une nouvelle réunion s'est tenue à 21 h. 30, au ministère de l'Intérieur; y participaient du côté français: MM. Pierre Laval, A. Beland, P.-E. Flanquin, Didiot et P. Fournet et, du côté américain: MM. Mellon, W. Edger, ambassadeur à Paris; Mariner, conseiller à l'ambassade des Etats-Unis, et Pell, secrétaire particulier de M. Edger.

Au cours de cette entrevue, M. Pierre Laval et ses collègues ont fait connaître le résultat de leurs transactions et les raisons de leur attitude dont il faut espérer encore qu'elle sera comprise de nos amis américains en dépit des déclarations intransigeantes venues de Washington.

(Lire la suite page 2.)

Le Congrès eucharistique du 5 juillet, à Lille



LES PETITS CROISÉS DU TRÈS-SAINTE-REDEMPTEUR, A ROUBAIX (Ph. J.-A. Bx.)

(VOIR PAGE 2.) dans le costume qu'ils porteront jeudi au Congrès eucharistique

BILLET PARISIEN Est-ce la rupture des négociations franco-américaines ?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 29 JUIN (MINUIT.)

Les négociations franco-américaines qui se sont poursuivies toute la journée n'ont pas évolué dans le sens favorable que l'on pouvait espérer. Le Gouvernement de Washington, soucieux de ménager l'opinion américaine, particulièrement hostile à tout ce qui pourrait entraîner dans la politique européenne, montre une intransigeance assez peu compatible avec le but affiché par le président Hoover.

Il est clair, en effet, que si la restauration financière et économique de l'Europe était seule en question dans toute cette affaire, une entente aurait pu intervenir rapidement entre la France et les Etats-Unis sur les bases de la contre-proposition de notre Gouvernement. Le plan français, tout en sauvegardant l'armature du plan Young — garantie essentielle pour notre pays — avait, tout autant que le plan américain, les vertus requises pour aider l'Allemagne à se sauver elle-même, car il est clair que le geste de M. Hoover ne serait qu'un coup d'épée dans l'eau si nos anciens ennemis ne changeaient leurs méthodes financières et ne mettaient un frein à leurs folles dépenses; les milliards qui leur sont octroyés ne seraient qu'une goutte dans la mer si une sérieuse volonté de rétablissement ne prévalait pas chez eux.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons citer à la pression américaine sur des points que nous considérons comme essentiels et, notamment, sur le fonds de garantie de trois milliards qui serait constitué à la Banque des Règlements internationaux. Nous ne voulons pas nous trouver, en cas de moratoire demandé par l'Allemagne en application du plan Young, dans l'obligation de constituer nous-mêmes ce fonds de garantie, alors que le moratoire du président Hoover nous aurait permis de fixer à l'Allemagne, en cas de moratoire, le montant des ressources correspondantes. Aucun Gouvernement ne saurait abandonner sur ce point la défense de nos contribuables, et les Américains feraient bien de réfléchir aux conséquences de leur intransigeance.

Demain, nos négociateurs auront l'occasion de s'expliquer devant le Sénat où se seront engagés. Ils pourront dire que, si les négociations étaient définitivement interrompues, ce serait l'Amérique et non la France qui supporterait la responsabilité des troubles graves qui ne manqueraient pas de s'ensuivre.

La Chambre vote les crédits supplémentaires sur l'exercice 1930-31

Paris, 29 juin. — La Chambre a tenu une réunion ce matin.

On adopte un projet autorisant la Caisse nationale de crédit agricole à constituer des institutions de crédit mutuel agricole des colonies des avances jusqu'à concurrence de 100 millions.

Pour la discussion du projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires sur l'exercice 1930-31, M. Mesk et M. Anquetin font adopter les budgets de la guerre et du travail.

La Commission fait introduire un article nouveau relatif aux retraites pour la vieillesse dans les départements reconquis.

M. Lamoureux, rapporteur, parlant sur l'ensemble du projet, signale que les charges budgétaires nouvelles seront de 945.815.000 fr. Les dépenses sont de 193 millions pour le budget de la guerre en raison de l'évaluation de la Rhénanie, 3.900.000 fr. pour l'agriculture, 90 millions pour l'édification d'eau potable, 150 millions pour l'électrification des campagnes.

Le déficit pour l'exercice 1930-31 sera de 2 milliards 300 millions. L'ensemble du collectif est voté par 445 voix contre 127.

Par 510 voix contre 0 la Chambre adopte le projet modifiant le régime fiscal des sociétés.

La séance est levée à midi. Séance demain à 9 h. 30.

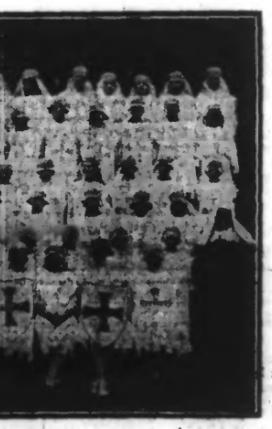
M. PIERRE LAVAL FAIT PART AUX REPRESENTANTS AMERICAINS DE LA DECISION DU CONSEIL DES MINISTRES

A l'issue du Conseil des ministres, une nouvelle réunion s'est tenue à 21 h. 30, au ministère de l'Intérieur; y participaient du côté français: MM. Pierre Laval, A. Beland, P.-E. Flanquin, Didiot et P. Fournet et, du côté américain: MM. Mellon, W. Edger, ambassadeur à Paris; Mariner, conseiller à l'ambassade des Etats-Unis, et Pell, secrétaire particulier de M. Edger.

Au cours de cette entrevue, M. Pierre Laval et ses collègues ont fait connaître le résultat de leurs transactions et les raisons de leur attitude dont il faut espérer encore qu'elle sera comprise de nos amis américains en dépit des déclarations intransigeantes venues de Washington.

(Lire la suite page 2.)

Le Congrès eucharistique du 5 juillet, à Lille



LES PETITS CROISÉS DU TRÈS-SAINTE-REDEMPTEUR, A ROUBAIX (Ph. J.-A. Bx.)

(VOIR PAGE 2.) dans le costume qu'ils porteront jeudi au Congrès eucharistique

LETTRE DE BRUXELLES La puissance des Mutualités chrétiennes

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 29 JUIN 1931.

Quelqu'un a dit un jour que la Belgique était le pays des Mutualités. Rien de plus vrai. La Mutualité a précédé chez nous toutes les autres formes de l'action sociale. Les Belges connaissent les sociétés de secours mutuels, avant qu'on ne parlât de syndicats ou de coopératives. Sans bruit, avec une persévérance et un dévouement qui ne furent jamais dépassés, des apôtres de la Mutualité parcoururent tout le pays, pendant des années et des années, sans autre ambition que de faire du bien. Dans l'histoire sociale de la Belgique, les mutualités ont une place d'honneur. Même quand les travailleurs s'orientent vers les autres systèmes de défense et de conquête, la Mutualité garde son rôle toujours effacé mais toujours prépondérant. On la considère un peu comme la Cendrillon des œuvres démocratiques. Soit. Mais, comme Cendrillon, elle fait la parure, l'ornement, le bon travail du foyer ouvrier.

On se souvient, hier, au cours des fêtes par lesquelles on a célébré, à Bruxelles, le XXI^e anniversaire de l'Alliance nationale des Fédérations mutualistes chrétiennes de Belgique. Cette Alliance groupe actuellement près d'un million de membres, répartis dans des centaines de mutualités chrétiennes de l'ambre et de Wallonie. Un million de membres. Le septième de la population du pays, quelle force pour la paix sociale et pour la protection des travailleurs contre la maladie, l'invalidité, l'accident! Des noms de véritables amis du peuple s'inscrivent au premier rang des créateurs de ce prodigieux mouvement: MM. Moeyersoen, de Ghelluck, Atout, Possoz, de Pierpont et, aujourd'hui particulièrement, le chanoine Erckhout et M. De Clercq.

Pour fêter le jubilé d'argent de cette grande œuvre, le Primate de Belgique avait délégué M. Van Cauwenbergh. Le chef du Gouvernement, M. Renkin, le ministre de l'Industrie et du Travail, M. Heyman, étaient là, entourés des directeurs des œuvres sociales du pays et d'une foule de propagandistes sociaux; toute la nation, au fond, rendant hommage aux mutualités chrétiennes.

Ce que M. Renkin, dans ses félicitations, a surtout mis en lumière, c'est la générosité avec laquelle l'Alliance s'est attaquée à la tuberculose. Depuis 1928, plus d'un million de francs a été versé par les mutualités chrétiennes, rien que pour se prémunir contre le terrible fléau.

M. Heyman, ministre de l'Industrie et du Travail, a fait une importante déclaration. En prévision de la future loi sur les Assurances sociales, une campagne est déclenchée pour que la loi impose la neutralité aux mutualités. Le ministre a dit: « Nous ne nous rallions jamais à ce système ».

Ces paroles auront un grand retentissement. Elles indiquent que ne sera pas déçu l'œuvre admirable des Mutualités chrétiennes.

AU BARREAU DE PARIS

Paris, 29 juin. — Le Barreau de Paris a tenu une réunion ce soir.

On a discuté le projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires sur l'exercice 1930-31. M. Mesk et M. Anquetin font adopter les budgets de la guerre et du travail.

La Commission fait introduire un article nouveau relatif aux retraites pour la vieillesse dans les départements reconquis.

M. Lamoureux, rapporteur, parlant sur l'ensemble du projet, signale que les charges budgétaires nouvelles seront de 945.815.000 fr. Les dépenses sont de 193 millions pour le budget de la guerre en raison de l'évaluation de la Rhénanie, 3.900.000 fr. pour l'agriculture, 90 millions pour l'édification d'eau potable, 150 millions pour l'électrification des campagnes.

Le déficit pour l'exercice 1930-31 sera de 2 milliards 300 millions. L'ensemble du collectif est voté par 445 voix contre 127.

Par 510 voix contre 0 la Chambre adopte le projet modifiant le régime fiscal des sociétés.

La séance est levée à midi. Séance demain à 9 h. 30.



(Photo H. Manuel.) M. LÉON-LOUIS DUC qui sera bâtonnier après M. Poincaré

Le succès de la coalition républicaine-socialiste en Espagne

Madrid, 29 juin. — Deux faits ont caractérisé la journée électorale qui s'est déroulée dimanche en Espagne. Tout d'abord, la coalition des républicains et des socialistes a obtenu une victoire écrasante.

En second lieu, les opérations électorales, qui avaient été précédées d'une campagne très animée, se sont déroulées dans le calme, exception faite de quelques incidents.

Parmi les personnalités qui ont obtenu les suffrages des électeurs, citons notamment: MM. Maura, ministre de l'Intérieur; Calazca, directeur de la Santé; le docteur Maranon; MM. Spitzago, Aiba et Old; M. Prieto, ministre des Finances; M. Calvo-Sotelo, ex-ministre de la dictature.

M. Lerroux, ministre des Affaires étrangères, a été élu dans sept circonscriptions sur une grande majorité.

Le Tour de France cycliste commence aujourd'hui par l'étape Paris-Caen



De gauche à droite, vus par Cabrol: En haut: MAUCLAIR et LEDUCQ; en bas: LE CALVEZ, MERVIEL et PELISSIER. (Wide World Photos.)

Ce matin à 9 heures, l'imposante caravane de quatre-vingt-un routiers s'élance pour la vingt-cinquième fois sur les routes de France avec une ardeur et des espoirs que n'ont pas encore entamés les dures épreuves du Tour.

Nous avons déjà exposé brièvement les grandes lignes du tour qui comportera cette année vingt-quatre étapes au lieu de vingt et un, et nous avons signalé la valeur particulière de l'étape de la catégorie des touristes-routiers.

Disons aujourd'hui quelques mots de la catégorie des « a.s. ».

On compte de ce côté, cinq équipes de huit coureurs chacune; ainsi que l'Espagnol Cédola.

L'équipe belge occupe sur la liste des engagés le premier rang; et elle en est digne. Nous sommes loin de l'équipe de l'an dernier; et l'expérience que les sélectionneurs avaient tentée d'incorporer des éléments jeunes dans l'équipe n'a plus été renouvelée. On s'est alourdi cette année à des hommes qui ont fait leurs preuves; et dont plusieurs peuvent revendiquer la première place.

Avec Jeff Demuysère en tête, Jeff Demuysère qui est parait-il en excellente forme et qui voudrait rééditer ses exploits d'il y a deux ans, avec Delory et Verwaeck, dont il n'est pas besoin de vanter la classe, avec Dewaele qui vient de gagner le Tour de Belgique, nos amis belges sont de taille à se défendre, d'autant plus que Van Rysselberghe, Hamerlinck, Schepers et Bonduel figurent parmi les meilleurs routiers de cette saison. Le départ de Bonduel n'est point certain. En disputant une course sur piste, il s'est blessé au pied dimanche et il se peut qu'il soit remplacé par Romain Ghysels. Ghysels est une jeune qui s'est particulièrement révélée cette année, et qui peut bien faire. S'il y avait un classement à faire, nous rangerions pour notre part les hommes dans l'ordre suivant: Demuysère, Delory, Verwaeck, Van Rysselberghe, Hamerlinck, Dewaele, Bonduel et Schepers.

Faut-il nous montrer aussi optimistes en ce qui concerne l'équipe française. A notre humble avis, c'est non.

Certes, Leducq, Antonin Magne, Pellon, Mauclair, Benoit Faure (encore que celui-ci ne soit pas, parait-il, au mieux de sa condition), sont des hommes sur qui l'on peut compter. Tour à tour, il n'importe pas les conseils de ses amis. Quant à Le Calvez, encore indépendant il y a quelques mois, Bordeaux-Paris l'a révélé. Mais, est-ce bien suffisant? On est mieux fait d'incorporer un homme solide comme Marcel Bidot ou Ferdinand Le Drogo, et on regrettera peut-être de ne l'avoir pas fait.

Une troisième quipe — celle de l'Allemagne — arrive ensuite. L'an dernier pour leurs débuts, les Allemands ont fait excellente impression et nous croyons que cette année, ils peuvent jouer un rôle intéressant dans la course par équipe, qui exige des qualités de discipline et de solidité. Ils l'ont bien montré dans le récent Tour d'Allemagne; et sur les étapes de plat, leurs qualités de « rouleurs de caisse » ne seront nullement négligeables.

« Thierbach qui grimpe » très bien, Nider, Stoppel, Siegel et Buse n'ont pas à être les meilleurs. Mais Geyer, Hieronimi et Altenburger leur apporteront une aide efficace.

L'équipe italienne est composée essentiellement de « jeunes », qui tous brûlent de marcher sur les traces de Guerra et de se révéler en France. Guerra et Binda ne courent pas cette année, et c'est dommage; mais il ne faut pas mésestimer la valeur des élus de l'équipe italienne qui, dans les courses de leur pays, sont difficilement de la masse, à cause de l'esprit d'équipe qui les force à se sacrifier pour le leader et de leurs maisons de cycles. Les trois meilleurs hommes semblent être Camusso, Giacobbe et Orfano. Nous saurons sans peu ce que valent les autres.

Dernière équipe: celle des Australo-Suisse. Cette équipe hybride nous montre le point faible des courses par équipes nationales. Dans l'impossibilité de constituer deux équipes de huit hommes, les organisateurs ont été obligés de joindre quatre Australiens à quatre Suisses. Le leader de cette équipe mixte Huler Opperman, le petit champion australien recruter-il une aide efficace des quatre belges? Laveron nous l'apprendra. Mais à part Buchi et Fatty Lamb, les autres engagés ne sont pas d'une honnête moyenne.

Enfin Francisco Cédola, unique espoir de l'Espagne, ferme la marche. L'Espagne, devant les exigences des Espagnols, les organisateurs renoncèrent à constituer une équipe, ils eurent mieux fait de « verser » Cédola dans la catégorie des touristes-routiers. La situation eût été plus nette.

J. P.

Comme les autres années, les résultats que nous recevrons par T. S. F. seront affichés en nos bureaux de Roubaix-Tourcoing-Lille et Mouscron. Nous publierons aussi toutes les nouvelles qui nous parviendront des différents contrôles, au fur et à mesure de leur arrivée.

En vue de résoudre le conflit du textile d'importantes entrevues auront lieu aujourd'hui au ministère du Travail

Les entrevues d'aujourd'hui

Nous tiendrons la population au courant de la marche des pourparlers qui se dérouleront aujourd'hui mardi au Ministère du Travail en attachant les télégrammes qui nous seront adressés de Paris par notre envoyé.

Aux Syndicats libres

Des réunions seront organisées par les Syndicats libres pour rendre compte des entrevues qui auront lieu aujourd'hui, mardi, au Ministère du Travail.

Sauf avis contraire, les syndicats libres sont convoqués pour demain mercredi à 15 heures, 39, rue Henri-Carrette à Roubaix; à Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 17 heures. Une troisième réunion se tiendra à Wattrelos. Maison des Syndicats libres, 35, rue Joseph, à 18 heures.

Etant donnée la grande importance de ces réunions, les syndicats doivent